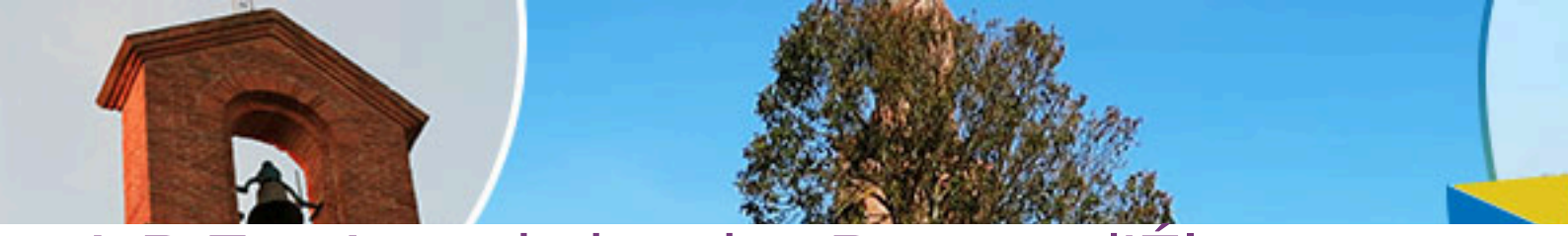

# A.P.E. - Association des Parents d’Éleves

"Qui sommes-nous ?

Bureau 2019 – 2020

- Président : M. Loïc LAGANE
- Vice-Présidente : Mme Nathalie LEGER
- Secrétaire : Mme Emilie LEROI
- Trésorière : Mme Murielle BONHOMME.

Contact: ape.pechbusque@gmail.com

https://apepechbusque.wordpress.com/

A quoi sert notre association de parents d'élèves ?

- **Elle informe**. L’APE fait passer des messages sur la vie de l’école, ce qui s’y passe, ce qui est en cours de préparation.

- **Elle sert d’intermédiaire**. Les parents d’élèves font partie du Conseil d’Ecole. Ils sont élus par un vote annuel à bulletin secret qui a lieu durant le premier trimestre scolaire. C’est au conseil d’école que sont discutées et validées des questions concernant la restauration scolaire, le règlement intérieur, l’organisation des emplois du temps, la discipline, le respect des programmes scolaires. Les parents élus s’expriment au même titre que tout autre membre du conseil et débattent de ces sujets avec la direction de l’école, l’ALAE et l’équipe municipale.

- **Elle soutient les initiatives de l’équipe pédagogique**, permettant de financer certaines activités au travers de contributions à la coopérative scolaire.

- **Elle encourage** la convivialité autour de l’école en s’associant aux festivités prévues par les équipes pédagogiques ou en en proposant de nouvelles.

- **Elle offre le spectacle de Noël aux enfants**, tous les ans sur un thème en relation avec le projet d’école.

- **Elle réalise l'annuaire de l'école** et le diffuse à tous les parents. Cet annuaire recense les adresses des parents ayant accepté de communiquer leurs coordonnées téléphoniques et email. Il permet aux parents et aux enfants de se contacter facilement pour devoirs / anniversaires / covoiturage etc"

## PROGRAMME DE TRI ET DE RECYCLAGE A L'ECOLE :
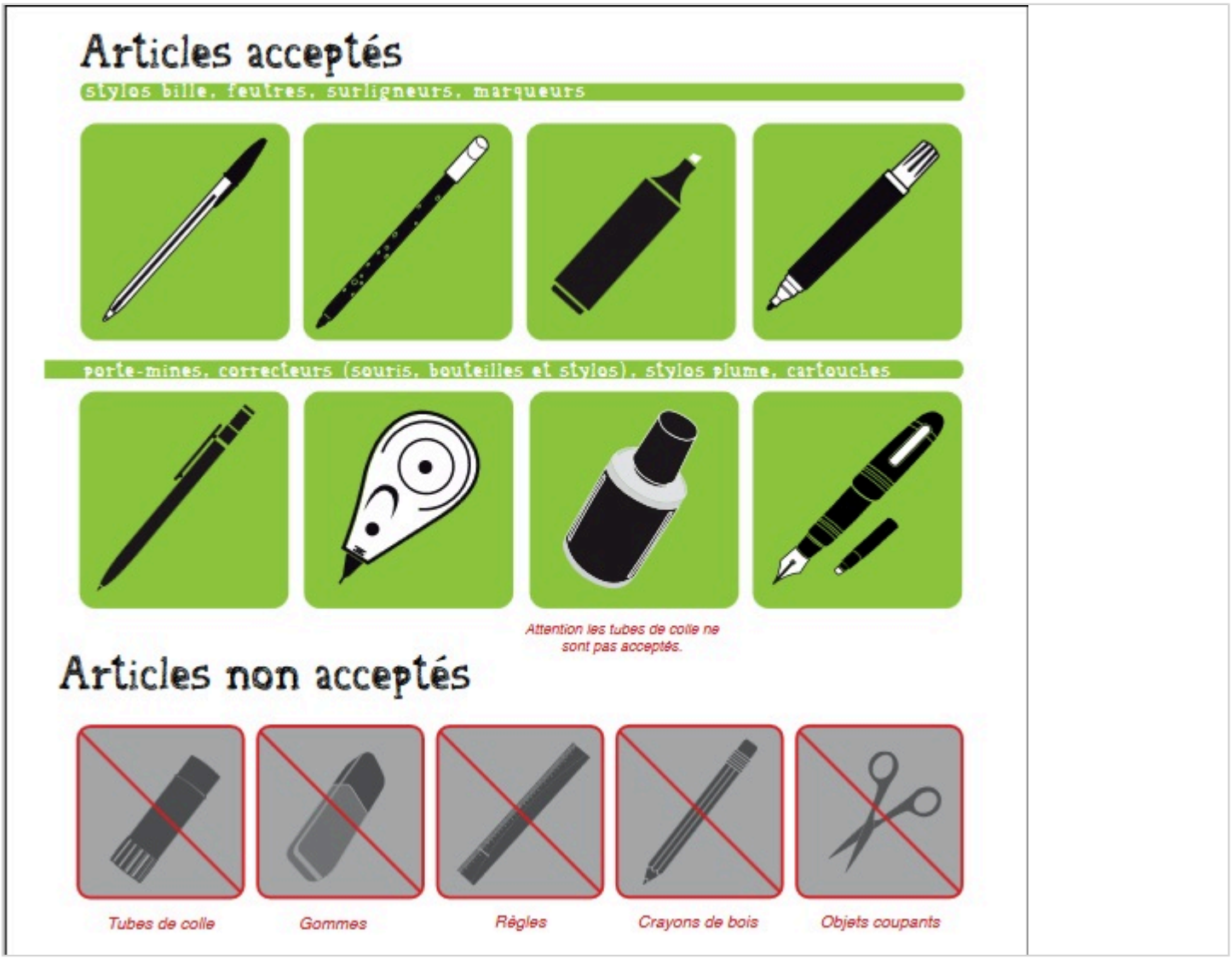
Visualiser le fichier «Lettre recyclage.pdf» en ligne